

Catherine Pariseault

Avocate principale

Catherine Pariseault exerce au sein du groupe droit administratif et droit de la santé. Sa pratique est principalement axée le droit professionnel et disciplinaire, les droits de la personne et la psychiatrie légale.

Elle conseille et représente tant les bureaux de syndicats d'ordres professionnels que les professionnels dans le cadre d'un processus disciplinaire ou d'enquêtes.

M^e Pariseault plaide régulièrement devant les tribunaux administratifs et supérieurs.

Elle agit également comme conseillère juridique auprès d'établissements de santé afin de fournir conseils et opinions sur différentes questions légales et réglementaires.

Me Pariseault accompagne et conseille ses clients dans le cadre d'enquêtes menées à leur égard par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse suite au dépôt de plaintes d'individus qui affirment avoir été victimes de discrimination ou de manquement à l'une ou l'autre des dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne.

Formation

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit et politiques de la santé, 2019
- Master 2 en Gestion des Établissements de santé, Université de Montpellier I, 2013
- LL.B., Université de Montréal, 2011

Conseils et associations

- *Fellow* des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), programme de formation en droit, éthique et politiques de la santé
- Membre de l'Association du Jeune Barreau de Montréal

